

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Séance du 6 mars 2023

Séance ordinaire du Conseil municipal, du 6 février 2023 à 19h00, présidée par monsieur le maire, André Perron et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers Marc Bégin, Yves Bond, Denys Gosselin, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **19h10**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-03-01

Il est proposé par **Pierre Blouin** d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec les modifications suivantes :

Modifier le point 7.4.3 pour Bilan annuel des eaux usées et le point 8.1 pour Adoption du projet de règlement 2023-165 régissant la démolition d'immeubles

ET l'ajout des points suivants :

7.3.10 Fauchage des bords de chemin

11.1 Frigo Partage

11.2 Annulation de la résolution 2023-02-19

11.3 Fabrique – Don de terrain

11.4 Charte de la langue française-Publication des postes nécessitant la connaissance d'une langue autre que le français

11.5 Axion – Intégration des comptes avec Cogeco

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2023

2023-03-02

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU que le procès-verbal du 6 février 2023, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question des citoyens.

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 École des Trois-Cantons- Demande de don

2023-03-03

CONSIDÉRANT QUE les élèves de 6e année ont une belle opportunité de faire un échange étudiants à Port Alberni en Colombie Britannique ;

CONSIDÉRANT QUE ce voyage permettra des expériences enrichissantes et d'ouvrir les horizons des participants ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de remettre un don de 1 000 \$ aux étudiants de 6^e année de l'École des Trois-Cantons ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.2 Journée nationale de promotion de la santé mentale positive-13 mars 2023

2023-03-04

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU que le Conseil de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, lors de la séance du 6 mars 2023, proclame le 13 mars Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Les sujets abordés lors de la séance de la table des maires à la MRC sont :

Aménagements-Prélèvements souterrains

Administration-Abolition du comité exécutif

FRR volet 2 et 3

Matière fertilisante

FRR volet 4-Prolongation

Redécoupage de la circonscription fédérale de Mégantic-Compton

André Perron, maire, a assisté :

8 février, atelier de travail à la MRC

10 février, Hockey

15 février, conseil de la MRC

17 février, souper de la Relève agricole

Âge d'Or

4 mars, Fondation Nathalie Champigny

Le conseiller, Marc Bégin, a assisté :

9 février, dîner intergénérationnel

Le conseiller, Yves Bond, a assisté :

8 février, CA de la Coop de solidarité

La conseillère, Marie-Michèle Turgeon, a assisté :
9 février, conseil d'établissement

Le conseiller, Pierre Blouin, a assisté :
4 mars, Fondation Nathalie Champigny

2023-03-05

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'autoriser les dépenses du maire pour ses déplacements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-03-06

6.1.1 ORH-Nomination d'un membre du CA

CONSIDÉRANT QUE le maire siège d'office sur le conseil d'administration de l'Office Régional d'Habitation (ORH) ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU que le maire, André Perron, siège au CA de l'ORH ;

ET que Marc Bégin, conseiller siège no 1, est nommé comme représentant municipal au CA de l'ORH.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱ

2023-03-07

6.1.2 FQM-6e rendez-vous national du développement local - Inscription

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'autoriser le maire, André Perron, et la directrice générale, Sarah Lévesque, à participer au 6^e rendez-vous national du développement local, organisé par la FQM au Lévis Centre des congrès le 25 et 26 avril 2023, au coût de 300 \$ plus taxes par personne;

ET d'autoriser les frais d'hébergement et de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱⁱ

6.1.3 Bâtiments patrimoniaux-Ministère du Patrimoine et de la Culture-Assurances-Appui

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

2023-03-08

6.1.4 Journal du Haut-Saint-François - AGA

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de la Place Auckland, sans frais, pour l'AGA du Journal du Haut-Saint-François qui aura lieu le 18 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.1.5 Dépôt des intérêts pécuniaires

La directrice générale adjointe, Hélène Dumais, confirme avoir reçu du conseiller, Lee Brazel, une copie du formulaire SM-70 « déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » cadrant avec les exigences de l'article 357 et les articles suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Un dépôt des formulaires est effectué en séance tenante. Par ailleurs, la directrice générale adjointe transmettra au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation une confirmation du dépôt de la mise à jour des déclarations.

6.2 Correspondance MAMH

Il n'y a pas de correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le mois de février.

6.3 Correspondance MRC du HSF

La directrice générale présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François du dernier mois.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

7.1 Administration

La directrice générale commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 28 février 2023 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Dépôt des états financiers vérifiés

2023-03-09

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton accepte les états financiers de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le tout, tel qu'audité par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., représentée par Madame Francine Bergeron, CPA auditrice ;

CONSIDÉRANT QUE les états pour l'année financière terminée le 31 décembre 2022 démontrent les résultats suivants :

- Revenus de fonctionnement 2 115 099 \$
- Revenus d'investissement 1 259 405 \$
- Dépenses de fonctionnement 2 160 709 \$
- Excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales 1 213 795\$

Conciliation à des fins fiscales:

- Revenus d'investissements (1 259 405) \$
- Amortissements 339 284 \$
- Produit de cession 19 063 \$
- Remboursement de la dette à long terme (94 782) \$
- Affectations de l'excédent de l'exercice (29 359) \$
- Excédent de fonctionnement à des fins fiscales 188 596 \$;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton prend acte que pour les activités de fonctionnement de l'administration municipale, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice terminé au 31 décembre 2022 s'élève à 188 596 \$;

ET que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton autorise la directrice générale, Sarah Lévesque, à signer, pour et au nom de la Municipalité, lesdits états financiers et à les transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et aux institutions financières concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.2 Pouliot Équipement de bureau - Renouvellement 2023

2023-03-10

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de renouveler l'entente de service pour l'année 2023 avec Pouliot Équipement de bureau au coût de 0.0144 \$ avant taxes pour les photocopies noirs et 0.0751 \$ avant taxes pour les copies couleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.3 Visages régionaux -Création du comité de suivi

2023-03-11

CONSIDÉRANT la démarche entreprise par la Municipalité de refaire son image ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de former le comité de suivi ;

ET d'y nommer la directrice générale, Sarah Lévesque, le maire, André Perron, la conseillère, Marie-Michèle Turgeon, et le conseiller, Pierre Blouin ;

ET d'y nommer les citoyens Isabelle Blouin, Shawn Brazel ainsi que deux autres citoyens à déterminer ;

ET d'autoriser ce comité à être décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.4 Rapports annuels de la gestion contractuelle

2023-03-12

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de déposer les rapports annuels de la gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.5 L'Envol - Mise à jour des tarifs

2023-03-13

CONSIDÉRANT QUE les publicités de couleur sont plus attrayantes ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'établir les tarifs suivants pour les diverses formes de publicités :

Tarifs des annonces de l'Envol 2023

	Tarifs pour 1 numéro en noir et blanc
1 page	60 \$
½ page	50 \$
¼ page	40 \$
Carte professionnelle	20 \$

	Tarifs pour 9 numéros en noir et blanc	Tarifs pour 9 numéros en couleur
1 page	337.50 \$	670.50 \$
½ page	281.25 \$	447.75 \$
¼ page	191.25 \$	274.50 \$
Carte professionnelle	112.50 \$	195.75 \$

Abonnement 9 numéros imprimés pour 45 \$.

Abonnement gratuit pour les annonces récurrentes.

N.B. : Il n'y a aucun frais pour les organismes locaux et/ou sans but lucratif et les activités locales gratuites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.6 ADMQ-Assurance juridique pour la DGA

Point reporté à la prochaine séance de conseil.

7.1.7 Réparations bureau municipal - Assurances

Point reporté à la prochaine séance de conseil.

7.2 Sécurité publique

7.2.1 Rapport service incendie

Une sortie a eu lieu au mois de février 2023.

7.2.2 AGSICQ - Adhésion 2023

2023-03-14

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de renouveler l'adhésion à l'AGSICQ pour l'année 2023 au coût de 339,18 \$ taxes incluses ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.2.3 Rapport annuel du service incendie

2023-03-15

CONSIDÉRANT la présentation faite par le directeur incendie, Daniel Fortier, du rapport annuel du service incendie ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt du rapport annuel du service incendie pour l'année 2022;

ET de le transmettre à la MRC du Haut-Saint-François dans le cadre du schéma de couverture de risques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱⁱⁱ

7.2.4 Journée nationale de reconnaissance des pompiers et pompières 2023-Mise en candidature

2023-03-16

CONSIDÉRANT QUE le service incendie offre une qualité exceptionnelle de service ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du service sauve des vies et vient en aide aux personnes qui ont besoin d'assistance ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de déposer la candidature du service d'incendie de Saint-Isidore/Saint-Malo à la Journée nationale de reconnaissances des pompiers et pompières 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3 Voirie

7.3.1 Rapport de voirie

Le conseiller, Lee Brazel, fait un résumé des différents travaux de voirie effectués au cours du dernier mois.

7.3.2 Appel d'offres gravier

2023-03-17

CONSIDÉRANT QUE le document d'appel d'offres est préparé par la FQM ;

CONSIDÉRANT QUE les besoins en gravier sont environ de 6 500 t.m. ;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier en 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^{iv}

7.3.3 MTQ-Inspection des structures

Point d'information.

7.3.4 Niveleuse - Achat de pneus

2023-03-18

CONSIDÉRANT QUE la qualité des pneus permet d'améliorer le nivelage des chemins ;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'acheter 6 pneus Michelin Snow Plus au coût de 2 899 \$ chacun avant taxes chez Robert Bernard Point S ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3.5 Camion 1391-Réparation du châssis

2023-03-19

CONSIDÉRANT QUE le camion 1391 est en fin de vie ;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres est en cours sur le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) au coût minimal de 70 000 \$

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de soumissionner sur l'appel d'offres sur invitation de 22-0556, lot 1-D.S. : 800022 pour un montant de 75 000 \$ si l'essai routier est concluant ;

ET d'autoriser le directeur des travaux publics, Frédéric Dodier, et le directeur incendie, Daniel Fortier, à faire un essai routier ;

ET d'autoriser les frais de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3.6 Abat-poussière - Appel d'offres pour 150 000 l

2023-03-20

CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle permet de procéder de gré à gré pour l'approvisionnement en divers matériaux ;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de procéder de gré à gré avec le fournisseur d'abat-poussière Somavrac pour la fourniture de 150 000 l. de chlorure de calcium liquide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^v

7.3.7 Soumissions outil de diagnostic complet pour poids lourd

2023-03-21

CONSIDÉRANT QUE les réparations sont coûteuses ;

CONSIDÉRANT QU'un outil diagnostic permet d'identifier la cause du problème ;

CONSIDÉRANT QUE des réparations peuvent se faire par les employés de voirie ;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de faire l'achat d'un outil de diagnostic au coût de 3 443,50 \$ taxes incluses chez Pièces d'Autos Angus ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3.8 MTQ-Contrat de déneigement

2023-03-22

CONSIDÉRANT les interrogations sur le montant du contrat de déneigement entre la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton et le MTQ ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'autoriser le maire, André Perron, la directrice générale, Sarah Lévesque, et le directeur des travaux publics, Frédéric Dodier, à rencontrer les responsables des contrats de déneigement au ministère des Transport du Québec au moment fixé par les différents intervenants ;

ET d'autoriser les dépenses pour les déplacements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3.9 Soumission pour roues de compacteur

2023-03-23

CONSIDÉRANT QUE la compaction du gravier lors du rechargement des chemins améliore la surface de roulement ;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'achat est disponible dès le 7 mars 2023 ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de faire l'achat des roues de compacteur au coût de 15 000 \$ avant taxes de Nivelage MC Inc ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3.10 Fauchage du bord des chemins

2023-03-24

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de mandater Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. au coût de 170 \$/hr avant taxes ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^{vi}

7.4 Environnement

7.4.1 Enjeu de conversion de couvert forestier à autres usages Point d'information.

2023-03-25

7.4.2 Installations septiques - Inspections 2023

CONSIDÉRANT QU'Inspectech était le moins cher en 2022 ;

CONSIDÉRANT la qualité de service offert en 2022 ;

Il est proposé par ***Denys Gosselin***

ET RÉSOLU de mandater la firme Inspectech pour les inspections des installations septiques 2023 au coût de 604 \$, taxes incluses, pour une inspection complète, de 362 \$, taxes incluses, pour une inspection avec test de colorant et 241 \$, taxes incluses, pour une inspection de fosse scellée ;

ET de mandater la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.4.3 Bilan annuel de l'eau usée

Ce point est remis au prochain conseil.

2023-03-26

7.4.4 Mouvement J'y participe-Commande d'autocollants

CONSIDÉRANT QUE la gestion des matières résiduelles comporte un volet informatif ;

CONSIDÉRANT QU'un achat de groupe d'autocollants permet de réduire les coûts ;

Il est proposé par ***Marie-Michèle Turgeon***

ET RÉSOLU de commander 100 autocollants pour les déchets, 100 autocollants pour la récupération et 75 autocollants pour le compost au coût de 2 \$ chacun environ ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.5 Loisirs

7.5.1 Bibliothèque-Statistiques

Point d'information

2023-03-27

7.5.2 Bibliothèque - Changement de configuration

CONSIDÉRANT QUE la maternelle 4 ans débute en septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE l'École des Trois-Cantons a besoin de locaux ;

Il est proposé par ***Pierre Blouin***

ET RÉSOLU d'élaguer les documentaires et les romans adultes pour permettre d'inclure la collection jeunesse au 1^{er} plancher ;

ET d'autoriser les heures nécessaires pour accomplir le déménagement des étagères et des livres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.5.3 Défi-Évasion

2023-03-28

CONSIDÉRANT QUE les licences pour le jeu en ligne sont valides pour un temps illimité ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de faire l'achat de 20 licences au coût de 17,40 \$ avant taxes ;

ET de faire la promotion sur les réseaux sociaux des licences disponibles ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RÈGLEMENT

8.1 Adoption du projet de règlement 2023-165 régissant la démolition d'immeubles

2023-03-29

ATTENDU QU' en vertu des articles 148.0.2 et suivant de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une municipalité doit adopter un règlement sur la démolition d'immeubles ;

ATTENDU QUE le règlement 2008-55 relatif à l'émission des permis et des certificats est en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton et exige un certificat de démolition avant de procéder à celle-ci ;

ATTENDU QU' un règlement sur la démolition d'immeubles peut s'avérer utile à la réglementation d'urbanisme, notamment pour la protection du patrimoine bâti et la réutilisation du sol dégagé ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire permettre aux citoyens d'être entendus concernant les demandes de démolition portant atteinte au patrimoine bâti de la Municipalité ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge à propos d'encadrer les projets de démolition d'immeubles sur son territoire ;

ATTENDU QU' avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 6 février 2023 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par **Marc Bégin** et résolu unanimement que le projet de règlement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.2 Assemblée publique pour le règlement 2023-165 régissant la démolition d'immeubles

2023-03-30

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique doit avoir lieu après l'adoption du projet de règlement ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de donner avis public de la consultation publique pour le règlement 2023-165 pour le 27 mars 2023 à 18h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2023-03-31

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 82 173,91 \$ en référence aux chèques nos 202300135 à 202300173 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2021-149 totalisent 9 501.25 \$. Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 40 080,10 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. CORRESPONDANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2023

2023-03-32

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. DIVERS

11.1 Frigo Partage

Le conseil désire la vérification de l'intérêt de partenaires pour un tel projet avant de se prononcer.

11.2 Annulation de la résolution 2023-02-19

2023-03-33

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU d'annuler la résolution 2023-02-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.3 Fabrique – Don de terrain

2023-03-34

Le conseiller, Marc Bégin, se retire des discussions

CONSIDÉRANT QUE le terrain de la Fabrique excède grandement ses besoins ;

CONSIDÉRANT QUE cette portion de terrain est un site enchanteur ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton développe un sentier du conte sur la portion de terrain derrière la Place Auckland et l'École des Trois-Cantons ;

CONSIDÉRANT QUE ce sentier permet d'exercer de saines habitudes de vie comme la marche, la raquette ou le ski de fond ;

CONSIDÉRANT QUE ce sentier est accessible au public de tous âges ;

CONSIDÉRANT QUE ce sentier est aménagé et entretenu par la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique désire céder une partie de ce terrain à la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton pour 1 \$;



Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'accepter d'acquérir pour 1 \$ la partie de terrain derrière l'École des Trois-Cantons et la Place Auckland ;

ET de défrayer les coûts nécessaires à l'acquisition du terrain ;

ET d'autoriser le maire, André Perron, et la directrice générale, Sarah Lévesque, à signer les documents pertinents ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à faire les dépenses nécessaires pour l'acquisition du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^{vii}

11.4 Charte de la langue française – Publication des postes nécessitant la connaissance d'une autre langue que le français

2023-03-35

CONSIDÉRANT QU'aucun poste à pourvoir, dans l'organisation municipale, nécessite la connaissance d'une autre langue que le français ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'afficher un avis public sur le site web municipal officialisant que tous les postes à pourvoir à la municipalité nécessitent que l'usage du français.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.5 Axion – Intégration des comptes avec Cogeco
Point d'information.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucune question du public dans la salle.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2023-03-36

Il est proposé par **Yves Bond**

De clore la présente séance à **21h31** l'ordre du jour étant épuisé.

Je, André Perron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Perron, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe

-
- i 2023-07-09 Envoi de la résolution par courriel à la MRC du Haut-Saint-François
 - ii 2023-03-07 Inscription au 6^e rendez-vous national du développement local
 - iii 2023-03-09 Envoi de la résolution par courriel à la MRC du Haut-Saint-François
 - iv 2023-03-07 Envoi de l'invitation à soumissionner par courriel
 - v 2023-03-09 Envoi de la résolution par courriel au directeur des travaux publics
 - vi 2023-03-09 Envoi de la résolution par courriel au directeur des travaux publics
 - vii 2023-03-08 Envoi de la résolution par courriel à la Fabrique